

Titan LS-10 / Titan Tip Cleaner / Wagner Easy Clean

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Date d'émission: 03/02/2017 Date de révision: 23/02/2018 Version: 2.0

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange
Nom du produit : Titan LS-10 / Titan Tip Cleaner / Wagner Easy Clean
Code du produit : Aucune donnée disponible

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Destiné au grand public
Catégorie d'usage principal : Utilisation par les consommateurs, Utilisation industrielle
Utilisation de la substance/mélange : Produit de nettoyage pour nettoyeur haute-pression

1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant

D.K. Rosedale LLC
9316 Nicollet Ave.
55420 Bloomington, Minnesota
T 612-741-6441

Distributeur

J. Wagner GmbH
Otto-Lilienthal-Str. 18
88677 Markdorf
Allemagne
T 0049 7544 505-0

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : n° ORFILA (INRS) 01 45 42 59 59

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Eye Irrit. 2 H319

Texte complet des classes de danger et des phrases H : voir rubrique 16

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP) :



GHS07

Mention d'avertissement (CLP) : Attention
Mentions de danger (CLP) : H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.
Conseils de prudence (CLP) : P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102 - Tenir hors de portée des enfants.
P264 - Se laver les mains soigneusement après manipulation.
P280 - Porter un équipement de protection des yeux, un équipement de protection du visage.
P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
Toxicité aiguë inconnue (CLP) - FDS : 38 pourcent du mélange consiste(nt) en composants de toxicité aiguë inconnue (Cutané)
20 pourcent du mélange consiste(nt) en composants de toxicité aiguë inconnue (Inhalation)
Dangers pour l'environnement aquatique inconnus (CLP) : contient 5 % de composants ayant un facteur inconnu de dangerosité pour l'environnement aquatique
Fermeture de sécurité pour enfants : Non applicable
Indications de danger détectables au toucher : Non applicable

Titan LS-10 / Titan Tip Cleaner / Wagner Easy Clean

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Alcool éthylique	(N° CAS) 64-17-5 (N° CE) 200-578-6 (N° Index) 603-002-00-5	15 - 40	Flam. Liq. 2, H225 Eye Irrit. 2, H319
Eau Mise en garde nécessaire pour une utilisation en toute sécurité	(N° CAS) 7732-18-5 (N° CE) 231-791-2	15 - 40	Non classé.
Glycérine Mise en garde nécessaire pour une utilisation en toute sécurité	(N° CAS) 56-81-5 (N° CE) 200-289-5	5 - 15	Non classé.
1,2-Propanediol Mise en garde nécessaire pour une utilisation en toute sécurité	(N° CAS) 57-55-6 (N° CE) 200-338-0	5 - 15	Non classé.
Phosphate dipotassique Mise en garde nécessaire pour une utilisation en toute sécurité	(N° CAS) 7758-11-4 (N° CE) 231-834-5	1 - 5	Non classé.
Alcool isopropylique	(N° CAS) 67-63-0 (N° CE) 200-661-7 (N° Index) 603-117-00-0	0.5 - 3	Flam. Liq. 2, H225 Eye Irrit. 2, H319 STOT SE 3, H336

Texte complet des phrases H: voir section 16

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins après inhalation	: S'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin en cas de malaise.
Premiers soins après contact avec la peau	: Si l'irritation se produit, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau. Si une irritation cutanée se persiste, consulter un médecin.
Premiers soins après contact oculaire	: En cas de contact, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau. Le cas échéant, retirer les lentilles de contact. Si l'irritation persiste, obtenir des soins médicaux.
Premiers soins après ingestion	: Si le produit a été ingéré, ne PAS provoquer le vomissement à moins que ceci ait été demandé par du personnel médical. Ne jamais administrer quoi que ce soit par voie orale à une personne inconsciente. Consulter un médecin en cas de malaise.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets après inhalation	: Peut causer l'irritation des voies respiratoires.
Symptômes/effets après contact avec la peau	: Peut irriter la peau. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, des dessèchements, une délipidation et une gerçure de la peau.
Symptômes/effets après contact oculaire	: Provoque une sévère irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, un clignement excessif des paupières et une production excessive de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement de la conjonctive.
Symptômes/effets après ingestion	: Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut causer un malaise gastro-intestinal, des nausées ou des vomissements.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Les symptômes peuvent ne pas apparaître immédiatement. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette ou la fiche signalétique).

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	: Brouillard d'eau. Produit chimique sec. Dioxyde de carbone.
Agents d'extinction non appropriés	: Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, il pourrait disperser et répandre le feu.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie	: Les produits de combustion peuvent inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone.
-------------------	---

5.3. Conseils aux pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie	: Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau.
---	---

Titan LS-10 / Titan Tip Cleaner / Wagner Easy Clean

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Protection en cas d'incendie : Rester en amont du vent par rapport à l'incendie. Porter un habit pare feu complet incluant un équipement de respiration (SCBA).

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Porter les vêtements protecteurs recommandés dans la section 8. Isoler la zone de danger et interdire l'accès au personnel non protégé et non autorisé.

6.1.1. Pour les non-secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.1.2. Pour les secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention : Contenir et/ou absorber le déversement avec une substance inerte (par ex. du sable ou de la vermiculite) puis placer ensuite dans un conteneur adapté. Ne pas laisser s'écouler dans les égouts ni dans les cours d'eau. Utiliser l'équipement de protection personnelle (EPP) approprié.

Procédés de nettoyage : Déblayer la substance avec une pelle et la placer dans un conteneur de récupération. Ventiler la zone.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir la section 8 pour des conseils supplémentaires sur l'équipement de protection, et la section 13 pour plus de conseils sur l'élimination.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Ne pas avaler. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Mesures d'hygiène : Lessiver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Se laver les mains avant de manger, de boire ou de fumer.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Conserver hors de la portée des enfants. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Conserver dans un endroit sec, frais et très bien ventilé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Non disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Alcool éthylique (64-17-5)		
France	VME (mg/m ³)	1900 mg/m ³
France	VME (ppm)	1000 ppm
France	VLE(mg/m ³)	9500 mg/m ³
France	VLE (ppm)	5000 ppm
Glycérine (56-81-5)		
France	VME (mg/m ³)	10 mg/m ³ (aérosol)
Alcool isopropylique (67-63-0)		
France	VLE(mg/m ³)	980 mg/m ³
France	VLE (ppm)	400 ppm

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés:

Aérer/ventiler les lieux pour maintenir l'exposition aux poussières en suspension, émanations chimiques, fumée, etc, sous les limites permises.

Protection des mains:

Porter des gants appropriés.

Protection oculaire:

Porter un appareil de protection des yeux/du visage

Protection de la peau et du corps:

Titan LS-10 / Titan Tip Cleaner / Wagner Easy Clean

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Porter un vêtement de protection approprié

Protection des voies respiratoires:

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié

Contrôle de l'exposition de l'environnement:

Maintenir les niveaux sous les seuils de la protection environnementale de la communauté.

Autres informations:

Ne pas manger, fumer ou boire là où la substance est manipulée, traitée ou stockée. Se laver les mains minutieusement avant de manger ou de fumer. À manipuler selon les pratiques de sécurité et d'hygiène industrielles établies.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Apparence	: Liquide fluide transparent
Couleur	: Vert
Odeur	: Inodore
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: 10
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: -2 °C / 28 °F
Point de congélation	: -28 °C / -20 °F
Point d'ébullition	: > 92 °C / > 198 °F
Point d'éclair	: > 71 °C / > 160 °F
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Ininflammable.
Pression de vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: 0,19
Solubilité	: Aucune donnée disponible
Coefficient de partage n-octanol/eau	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible
Limite inférieure d'explosivité (LIE)	: 2,6 vol %
Limite supérieure d'explosivité (LSE)	: 12,5 vol %

9.2. Autres informations

% solides	: 2,0 % (poids)
Pourcentage de volatilité	: > 10% (volume)

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucun dans les conditions normales d'utilisation.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales d'entreposage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun dans les conditions normales d'utilisation.

10.4. Conditions à éviter

Aucun connu.

10.5. Matières incompatibles

Aucun connu.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Peut inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone.

Titan LS-10 / Titan Tip Cleaner / Wagner Easy Clean

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (orale) : Non classé.
Toxicité aiguë (cutanée) : Non classé.
Toxicité aiguë (inhalation) : Non classé.

Titan LS-10 / Titan Tip Cleaner / Wagner Easy Clean	
DL50 orale rat	> 2000 mg/kg (Estimation de la toxicité aiguë calculée)
DL50 cutanée lapin	> 2000 mg/kg (Estimation de la toxicité aiguë calculée)
CL50 inhalation rat	> 20 mg/l/4h (Estimation de la toxicité aiguë calculée)

Alcool éthylique (64-17-5)	
DL50 orale rat	7060 mg/kg
CL50 inhalation rat	124,7 mg/l/4h

Eau (7732-18-5)	
DL50 orale rat	> 90 ml/kg

Glycérine (56-81-5)	
DL50 orale rat	12600 mg/kg
DL50 cutanée lapin	> 10 g/kg
CL50 inhalation rat	> 570 mg/m ³ (Exposure time: 1 h)

Propane-1,2-diol (57-55-6)	
DL50 orale rat	20 g/kg
DL50 cutanée lapin	20800 mg/kg

Alcool isopropylique (67-63-0)	
DL50 orale rat	5045 mg/kg
DL50 cutanée lapin	4059 mg/kg
CL50 inhalation rat	72600 mg/m ³ (Exposure time: 4 h)

Toxicité aiguë inconnue (CLP) - FDS : 38 pourcent du mélange consiste(nt) en composants de toxicité aiguë inconnue (Cutané)
20 pourcent du mélange consiste(nt) en composants de toxicité aiguë inconnue (Inhalation)

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Non classé.
pH: 10

Indications complémentaires : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Provoque une sévère irritation des yeux.
pH: 10

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé.
Indications complémentaires : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé.
Indications complémentaires : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité : Non classé.
Indications complémentaires : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction : Non classé.
Indications complémentaires : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Non classé.
Indications complémentaires : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Non classé.
Indications complémentaires : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration : Non classé.
Indications complémentaires : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Ecologie - général : Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Dangers pour l'environnement aquatique inconnus (CLP) : contient 5 % de composants ayant un facteur inconnu de dangerosité pour l'environnement aquatique

Toxicité aquatique aiguë : Non classé.

Titan LS-10 / Titan Tip Cleaner / Wagner Easy Clean

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Non classé.

Alcool éthylique (64-17-5)	
CL50 poisson 1	12.0 - 16.0 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Oncorhynchus mykiss [static])
CL50 poissons 2	> 100 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Pimephales promelas [static])
CE50 Daphnie 1	9268 - 14221 mg/l (Exposure time: 48 h - Species: Daphnia magna)
CE50 Daphnie 2	2 mg/l (Exposure time: 48 h - Species: Daphnia magna [Static])
ErC50 (algues)	1000 mg/l
NOEC chronique crustacé	9,6 mg/l

Glycérine (56-81-5)	
CL50 poisson 1	51 - 57 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Oncorhynchus mykiss [static])

Propane-1,2-diol (57-55-6)	
CL50 poisson 1	51600 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Oncorhynchus mykiss [static])
CL50 poissons 2	41 - 47 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Oncorhynchus mykiss [static])
CE50 Daphnie 1	> 1000 mg/l (Exposure time: 48 h - Species: Daphnia magna [Static])
EC50 96h algae (1)	19000 mg/l (Species: Pseudokirchneriella subcapitata)

Alcool isopropylique (67-63-0)	
CL50 poisson 1	9640 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Pimephales promelas [flow-through])
CL50 poissons 2	11130 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Pimephales promelas [static])
CE50 Daphnie 1	13299 mg/l (Exposure time: 48 h - Species: Daphnia magna)
EC50 72h algae 1	> 1000 mg/l (Species: Desmodesmus subspicatus)
EC50 96h algae (1)	> 1000 mg/l (Species: Desmodesmus subspicatus)

12.2. Persistance et dégradabilité

Titan LS-10 / Titan Tip Cleaner / Wagner Easy Clean	
Persistance et dégradabilité	Non établi.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Titan LS-10 / Titan Tip Cleaner / Wagner Easy Clean	
Potentiel de bioaccumulation	Non établi.

Alcool éthylique (64-17-5)	
Coefficient de partage n-octanol/eau	-0,32

Glycérine (56-81-5)	
BCF poissons 1	Pas de bio-accumulation
Coefficient de partage n-octanol/eau	-1,76

Propane-1,2-diol (57-55-6)	
BCF poissons 1	< 1

Alcool isopropylique (67-63-0)	
Coefficient de partage n-octanol/eau	0,05 (à 25 °C)

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations relatives à l'élimination du produit ou de l'emballage : Ces matériaux doivent être éliminés dans le respect de toutes les réglementations locales, régionales, provinciales et fédérales. Il est recommandé d'éviter ou réduire autant que possible la production de déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR

14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR) : Non applicable

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation officielle de transport (ADR) : Non applicable

Titan LS-10 / Titan Tip Cleaner / Wagner Easy Clean

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR

Classe(s) de danger pour le transport (ADR) : Non applicable
Etiquettes de danger (ADR) :

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR) : Non applicable

14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement : Non
Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Mesures de précautions pour le transport : Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

- Transport par voie terrestre

Aucune donnée disponible

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Ne contient pas de substance soumise à restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Ne contient pas de substance candidate REACH.

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

Le produit ne contient aucun composant listé dans le règlement n° 648/2004/CE

15.1.2. Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation chimique de sécurité n'a été effectuée

RUBRIQUE 16: Autres informations

Indications de changement:

Classification CLP.

Sources des données : RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) no 1907/2006.

Autres informations : Aucun.

Préparé par : Nexreg Compliance Inc.

www.Nexreg.com



Texte intégral des phrases H et EUH:

Eye Irrit. 2	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2
Flam. Liq. 2	Liquides inflammables, Catégorie 2
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique, Catégorie 3, Narcose
H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Classification et méthode utilisée pour dériver la classification des mélanges conformément au règlement (CE) 1272/2008 [CLP]:

Eye Irrit. 2	H319	Limites de concentration
--------------	------	--------------------------

SDS EU (REACH Annex II)_NEXREG_NEW

Clause de non-responsabilité : nous croyons que les affirmations, les informations techniques et les recommandations contenues dans la présente sont véridiques, mais elles sont données sans garantie d'aucune sorte. Les informations contenues dans ce document s'appliquent à cette substance spécifique comme fournie. Elles peuvent ne pas être valables pour cette substance si elle est utilisée en combinaison avec toute autre substance. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence et de l'intégralité de cette information quant à l'usage particulier qu'il en fera.